

FILIERE : TRANCHÉE ÉPANDAGE

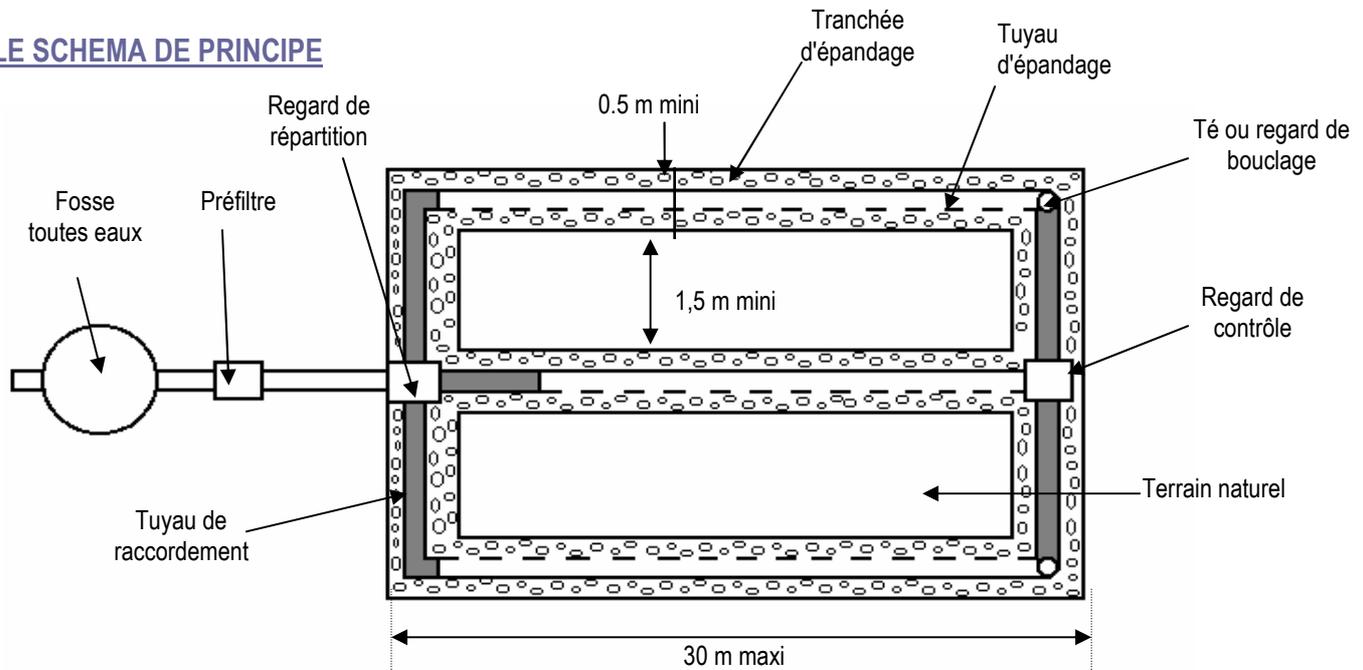
SON ROLE

Les tranchées d'épandage assurent d'une part, le traitement des eaux usées grâce au pouvoir épurateur du sol en place et d'autre part, l'infiltration des eaux traitées dans le sous-sol à la fois en fond de tranchée et latéralement. **Leur utilisation est réservée aux sols sains, épais et perméables.**

La zone d'épandage doit être située en dehors de toute aire de circulation et de piétinement. Elle sera exclusivement engazonnée, sans autre plantation.

Attention à ne pas implanter l'épandage dans une cuvette qui collecterait des eaux de pluie ou à proximité d'une rupture de pente.

LE SCHEMA DE PRINCIPE



SON DIMENSIONNEMENT

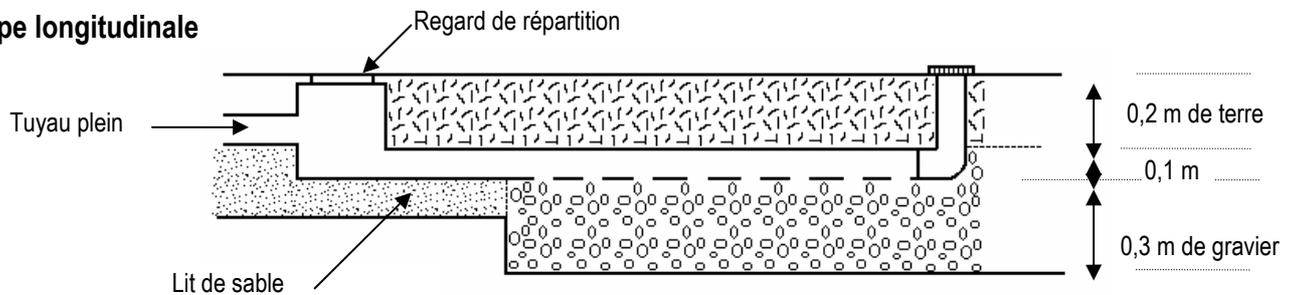
Les dimensions des tranchées sont calculées en fonction de la perméabilité du terrain et du nombre de pièces principales de l'habitation. La longueur maximale d'une tranchée est de 30 ml.

Perméabilité du sol En mm/h	6 à 15	> 15 à 30	> 30 à 50	> 50
	Peu perméable	Perméabilité médiocre	Moyennement perméable	Sol très perméable
Jusqu'à 5 pièces principales	Etude particulière	80 mètres	50 mètres	45 mètres
Par pièce principale supplémentaire	Etude particulière	16 mètres	10 mètres	6 mètres

Epaisseur des graviers à mettre en place selon la largeur des tranchées :

Largeur des tranchées (m)	Epaisseur des graviers (m)
0.50	0.30
0.70	0.20

Coupe longitudinale



LA MISE EN ŒUVRE

Les tuyaux d'épandage, d'un diamètre 100 mm, sont placés le plus près possible de la surface, dans une tranchée de 60 cm environ de profondeur (et ne pouvant pas dépasser 1 m) et de 50 à 70 cm de largeur. Ils sont constitués d'éléments rigides en matériaux résistants et dont les orifices sont au moins de 5 mm. Les parois et le fond de fouille doivent être débarrassés de tout élément caillouteux ou anguleux de gros diamètre. Le fond doit être horizontal.

L'exécution des travaux n'entraînera pas un compactage des terrains réservés à l'infiltration. Le fond et les parois de la fouille sont scarifiés avec un râteau, suite aux travaux mécaniques. Les tranchées sont laissées ouvertes un minimum de temps, les poussières ou la pluie battante pouvant colmater les parois. Les tranchées sont remplies de 0,20 m minimum de graviers, lavés, stables à l'eau et de granulométrie 10- 40 mm.

Les tuyaux de raccordement sont non perforés, posés horizontalement sur 1 mètre linéaire de part et d'autre du regard de répartition afin d'assurer sa stabilité. Le regard de distribution répartit, de façon égale, le débit de l'effluent dans chacune des tranchées. Un soin particulier sera apporté au bon réglage de ce regard. Tous les regards sont imperméables à l'air et à l'eau.

Coupe transversale d'une tranchée

